

MAIRIE de la Gare

ARRONDISSEMENT de Coulon

Du Vingt-trois^{ème} an mil huit cent quarante-neuf, à dix heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Victor Marius Bonnal
 né à la Gare le vingt-trois^{ème} an mil huit cent quarante-neuf, à dix heures du matin fils de Louis Bonnal
 profession d'ouvrier en chaussures agé de vingt-trois ans, domicilié à la Gare et de Catherine Bonnal
 âgée de vingt-trois ans, domiciliée à la Gare, mariée à la Gare

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Louis Bonnal, marié, pour de son enfant agé de vingt-trois ans, profession d'ouvrier en chaussures, domicilié à la Gare

Premier témoin, Pierre Germain agé de quarante ans, profession d'ouvrier en chaussures, domicilié à la Gare
 Second témoin, Charles Germain agé de vingt-trois ans, profession d'ouvrier en chaussures, domicilié à la Gare
 Constaté, suivant la loi, par moi Omer Gaillard, Maire de la Gare, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à Coulon, le vingt-trois^{ème} an mil huit cent quarante-neuf.

Gaillard

Germain

Gaillard

MAIRIE de la Gare

ARRONDISSEMENT de Coulon

Du Vingt-trois^{ème} an mil huit cent quarante-neuf, à dix heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Charles-Louis Bonnal
 né à la Gare le vingt-trois^{ème} an mil huit cent quarante-neuf, à dix heures du soir fils de Louis Bonnal
 profession d'ouvrier en chaussures agé de vingt-trois ans, domicilié à la Gare et de Catherine Bonnal
 âgée de vingt-trois ans, domiciliée à la Gare, mariée à la Gare

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Louis Bonnal, marié, pour de son enfant agé de vingt-trois ans, profession d'ouvrier en chaussures, domicilié à la Gare

Premier témoin, Charles Germain agé de quarante ans, profession d'ouvrier en chaussures, domicilié à la Gare
 Second témoin, Louis Germain agé de vingt-trois ans, profession d'ouvrier en chaussures, domicilié à la Gare
 Constaté, suivant la loi par moi Omer Gaillard, Maire de la Gare, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à Coulon, le vingt-trois^{ème} an mil huit cent quarante-neuf.

Gaillard

Germain

Gaillard



N° 11

Broquier

MAIRIE de la Gare

ARRONDISSEMENT de Coulon

Du Vingt-trois^{ème} an mil huit cent quarante-neuf, à dix heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Louis Bonnal
 né à la Gare le vingt-trois^{ème} an mil huit cent quarante-neuf, à dix heures du matin fils de Louis Bonnal
 profession d'ouvrier en chaussures agé de vingt-trois ans, domicilié à la Gare et de Marie Bonnal
 âgée de vingt-trois ans, domiciliée à la Gare, mariée à la Gare

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Louis Bonnal, marié, pour de son enfant agé de vingt-trois ans, profession d'ouvrier en chaussures, domicilié à la Gare

Premier témoin, Louis Bonnal agé de quarante ans, profession d'ouvrier en chaussures, domicilié à la Gare
 Second témoin, Charles Germain agé de vingt-trois ans, profession d'ouvrier en chaussures, domicilié à la Gare

Constaté, suivant la loi, par moi Omer Gaillard, Maire de la Gare, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à Coulon, le vingt-trois^{ème} an mil huit cent quarante-neuf.

Broquier

Gaillard

Gaillard

Gaillard

MAIRIE de la Gare

ARRONDISSEMENT de Coulon

Du Vingt-trois^{ème} an mil huit cent quarante-neuf, à dix heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Charles-Louis Bonnal
 né à la Gare le vingt-trois^{ème} an mil huit cent quarante-neuf, à dix heures du soir fils de Louis Bonnal
 profession d'ouvrier en chaussures agé de vingt-trois ans, domicilié à la Gare et de Marie Bonnal
 âgée de vingt-trois ans, domiciliée à la Gare, mariée à la Gare

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Louis Bonnal, marié, pour de son enfant agé de vingt-trois ans, profession d'ouvrier en chaussures, domicilié à la Gare

Premier témoin, Louis Bonnal agé de quarante ans, profession d'ouvrier en chaussures, domicilié à la Gare
 Second témoin, Charles Germain agé de vingt-trois ans, profession d'ouvrier en chaussures, domicilié à la Gare

Constaté, suivant la loi, par moi Omer Gaillard, Maire de la Gare, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à Coulon, le vingt-trois^{ème} an mil huit cent quarante-neuf.

Gaillard

Gaillard

Gaillard

Gaillard